



Mesures pour la conservation du phragmite aquatique au Parc national des oiseaux du Djoudj, Sénégal

Ibrahima DIOP



Il faut parcourir plus de 60 km au nord de Saint-Louis pour arriver au Parc national du Djoudj, situé sur l'un des méandres du fleuve Sénégal, au nord-ouest du pays, à la frontière avec la Mauritanie. Cette zone humide, ancien bras naturel du fleuve, est une des dix aires protégées par la Direction des Parcs nationaux de ce pays et le troisième site au monde pour la conservation des oiseaux. Le Parc est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981 et réserve de la biosphère depuis 2005. Le parc s'étend sur 16 000 ha. Sa position géographique aux portes du désert lui vaut d'être l'un des tous premiers refuges pour les oiseaux migrateurs après la traversée du Sahara.

La gestion de l'eau y est basée sur un système d'ouvrages hydrauliques (ouvrages du Djoudj, du canal du Crocodile, du Gorom et du Ndeupelou) qui permet une inondation du Parc à partir du fleuve Sénégal. La mise en place d'outils de suivis des niveaux d'eau (échelles limnimétriques) est urgente.

En hiver, le phragmite aquatique occupe les vastes prairies humides à végétation herbacée basse qui constituent un paysage très ouvert. Ce milieu, faiblement inondé de novembre à mars, est géré par les agents du Parc et les populations locales, au travers d'activités agricoles traditionnelles.

Conscient des menaces qui pèsent sur le phragmite aquatique (zones de nidification et zones d'hivernage), les autorités sénégalaises, par l'intermédiaire du ministre d'État chargé de l'environnement, ont demandé aux responsables chargés de la gestion des parcs nationaux de veiller sur la conservation de l'espèce après la signature du mémorandum.

À cet effet, nous avons, après études, proposé des actions dans ce sens qui ont effectivement été exécutées sur le terrain.



Les populations locales participent à l'entretien des habitats grâce à leurs activités traditionnelles.



Dès qu'elles sont suffisamment asséchées, les prairies humides sont utilisées pour le pâturage extensif des bovins.



En juin et juillet, avant la saison des pluies, les agents du Parc pratiquent le brûlis dans les zones colonisées par les typhas et les tamaris.

Il s'agit notamment :

Du curage des mares et marigots

Grâce à l'appui financier du FEM à travers le programme Compact, les marigots de Tiégel, Crocodile et Khoyoye ont été curés avec des engins lourds pour faciliter l'écoulement des eaux et le remplissage correct des zones de Débi et Tiguet, zones par excellence du phragmite aquatique. C'est ainsi que beaucoup d'individus de cette espèce ont été capturés et bagués à Tiguet. En effet, cette zone est pâturée naturellement par le bétail, ce qui contribue au maintien de l'habitat dans de meilleures conditions pour l'espèce.

Des feux précoces

Pour entretenir l'aspect ouvert du paysage et diminuer la hauteur et la densité de la végétation prairiale, des incendies contrôlés ont été allumés dans les secteurs du Grand lac, du lac Lamantin et de Khar. C'est ainsi que la végétation herbacée sèche entassée depuis plusieurs années a cédé la place à une végétation plus ouverte, d'une hauteur moyenne de 50 cm où s'intercalent des plans d'eau libre favorables au phragmite aquatique.

De la coupe de bois mort et de *Tamarix senegalensis*

Toujours pour obtenir une bonne alimentation en eau des zones à phragmite, les



En juin 2008, des travaux hydrauliques (entretien des canaux) ont été réalisés pour permettre une meilleure circulation de l'eau dans le Parc.

écogardes du Djoudj ont effectué des coupes d'arbres et de buissons pour ouvrir le passage de l'eau. Cette action aidera à une meilleure circulation des eaux pour le maintien en état des habitats du phragmite aquatique.

Toutes ces actions seront reconduites en 2009 pour maintenir les acquis. Le coût de ces travaux s'élève à douze millions de francs CFA.

Outre les actions de gestion remarquables citées ci-dessus, d'autres initiatives testées ont également porté leurs fruits : l'entretien du système hydraulique, le brûlis des plantes envahissantes (typhas, tamaris), le pâturage bovin extensif, la fauche des typhas, des roseaux et des sporobulus pour la confection des clôtures, toitures et nattes. Tout un faisceau d'actions qui ont contribué à restaurer un habitat favorable au phragmite aquatique. Cette gestion des habitats doit être poursuivie pour conserver, voire étendre, les zones qui lui sont favorables. ■

Ibrahima DIOP, directeur du Parc national du Djoudj, Station biologique, BP 80, Saint-Louis, Sénégal.

